

Compte-rendu du Conseil d'administration du 12 janvier 2013 au Djurdjura, à Paris

Rédacteur : Paul Drouot

Le 12 janvier 2013, les membres du conseil d'administration de la Fédération Française de go se sont réunis au Djurdjura, à Paris.

Ont participé à cette réunion :

Membres du conseil

Frédéric Renaud, président

Noël Saint-Paul, vice-président (procuration de Yves Clair, président de la ligue du Sud-Ouest)

Daniel Toso, trésorier

Paul Drouot, secrétaire (procuration de Jean Allard, président de la ligue Méditerranée)

Chantal Gajdos, membre du collège A

Fabien Lips, membre du collège A

Antoine Roché, membre du collège A

Michel Trombetta, membre du collège A (procuration de Davy Branger, président de la ligue du grand Nord)

Gérald Garlatti, président de la ligue Rhône-Alpes

Arnaud Knippel, président de la ligue Normandie (procuration de Pierre Boudailliez, président de la ligue Île-de-France)

Étienne Serres, président de la ligue du Centre

Auditeurs libres

Philippe Pelleter, trésorier de la ligue d'Île-de-France

Jean-Marie Desjobert, vice-président de la ligue de l'Ouest

Albert Fenech

Fabio Di Gregorio

Gilles Fasola

Quorum

11 membres du conseil sont présents et 15 sont représentés.

Le conseil étant composé de 18 membres, le quorum d'un tiers des votants est atteint.

Début de la réunion : 10h30

Ordre du jour

L'ordre du jour a été communiqué aux membres du Conseil d'administration, puis réajusté en début de réunion :

- 1 Nomination du responsable du stage 2013
- 2 Lancement recherche lieu pour 2014
- 3 Ordre du jour de l'AG de mars 2013 et renouvellement du bureau
- 4 Tournois/Championnats sur internet
- 5 Préparation du remplacement de Fabien Lips
- 6 Enquête sur les nouvelles licences : préparation des propositions pour l'AG
- 7 Tournoi de Paris : lieu et organisation
- 8 Support FFG au tournoi de Paris (vote)
- 9 Validation de Nathanaël Méra comme membre de l'ERJ
- 10 Information sur la situation de Fan et de Motoki
- 11 Point RFG
- 12 Point sur les activités scolaires
- 13 Recherche d'agrément d'utilité publique (ajout en séance)
- 14 Demande de plus de clarté sur les comptes (ajout en séance)
- 15 Question de l'année civile pour la licence (ajout en séance)
- 16 Subvention pour le championnat d'Europe des jeunes (ajout en séance)
- 17 Précision sur les statuts (ajout en séance)

1 Nomination du responsable du stage 2013

Le stage aura lieu à nouveau à Belmont-sur-Rance.

Deux candidatures sont proposées. Le CA accepte celle d'Astrid Gaultier, si toutefois elle trouve une solution pour que les mineurs non accompagnés de leurs parents puissent venir. Charge à elle de composer son équipe et un budget intégrant cette condition, vitale d'après le CA à une relance du stage d'été, équipe et budget qu'elle soumettra à l'approbation du bureau.

La candidature de Simon Billouet à la direction pédagogique du stage est acceptée conjointement, et ces deux décisions sont votées à l'unanimité.

2 Lancement recherche lieu pour 2014

Les habitués du stage semblent éprouver une lassitude de Belmont-sur-Rance. Le CA a bien conscience de la nécessité de changer de lieu pour inculquer une nouvelle dynamique au stage fédéral. Un dossier de recherche est d'ailleurs disponible, dans une version longue et une version abrégée.

Le problème est donc de trouver des bénévoles pour rechercher un nouveau lieu, et ce depuis maintenant plusieurs années. Frédéric va s'occuper de relancer les club et licenciés en ce sens.

3 Ordre du jour de l'AG de mars 2013

Frédéric propose l'ordre du jour : il est validé.

- 1 Constatation du quorum
- 2 Approbation de l'ordre du jour
- 3 Approbation du compte-rendu de l'AG de mars 2012
- 4 Rapport moral 2012
- 5 Bilan et rapport financier 2012
- 6 Bilan des activités des salariés de la FFG et des différents stages
(Pause déjeuner)
- 7 Élection du collège A de la FFG, présentation des équipes et élection du président par le conseil d'administration
- 8 Présentation et vote du budget prévisionnel 2013, vote du tarif des licences
- 9 Point sur les compétitions
- 10 Point sur la RFG
- 11 Tour de table des délégués de clubs
- 12 Questions diverses

4 Tournois/Championnats sur internet

Le CA est toujours favorable à l'organisation d'un tournoi de France sur Internet, sorte de championnat de France sur Internet, accessible aux licenciés. Même si le CA s'est prononcé en juin 2011 pour l'éventuelle comptabilisation à l'échelle de certaines parties jouées sur Internet, il précise à nouveau qu'il faudra en discuter les modalités.

Il s'agit néanmoins de deux problèmes différents qui peuvent être traités indépendamment : un tournoi Internet et la comptabilisation des parties.

Le CA recherche actuellement un bénévole en charge de l'organisation de ce tournoi.

5 Préparer le remplacement de Fabien Lips

Fabien est démissionnaire du poste de responsable des compétitions. Le poste est éventuellement fractionnable : il serait tout à fait possible d'avoir par exemple un responsable pour le championnat de France de pairgo, un autre pour la coupe Maître Lim ...

Plusieurs personnes dont Jean-Marie Desjobert se sont présentées pour prendre en main certaines parties du poste, et le bureau présentera une proposition précise pour le remplacement de Fabien lors de l'AG.

6 Enquête sur les nouvelles licences : préparation des propositions pour l'AG

Les licenciés qui ont répondu au sondage (206 réponses) sont majoritairement favorables aux deux offres proposées. Toutefois, il ressort des commentaires reçus que de nombreuses questions restent en suspens quant à l'efficacité réelle de ces mesures et à leur impact en terme de coût financier et de gestion.

Les deux types de nouvelles licences sont à nouveau détaillées : une licence découverte pour les premières licences, une licence loisirs pour les joueurs qui ne souhaitent pas faire plus d'un tournoi par an.

Les discussions entre les différents membres du CA sont animées, et il en ressort deux choses :

- la licence découverte ne semble pas utile, puisque notre problème principal n'est pas de recruter des "premières licences", mais plutôt de les conserver ;
- la réflexion n'est pas aboutie, et le CA ne voit pas comment proposer dans ce cas des nouvelles modalités de licences pour l'AG 2013. Le projet est donc reportée à l'année suivante.

Par ailleurs, des animateurs de clubs de jeunes demandent la création d'une licence pour les jeunes de l'âge du primaire. Les prix actuels sont d'après ces animateurs un vrai frein à la prise de licence des enfants. Est votée une licence jeunes de moins de 11ans à 2 euros, ce à l'unanimité des membres présents et représentés.

Les clubs et ligues seront incités à faire un geste fort sur cette licence pour quelle fonctionne véritablement. Le prix de cette licence couvrira uniquement l'assurance mais donnera accès à tous les service de la FFG.

Cette licence sera proposée lors de l'AG.

7 Tournoi de Paris : lieu et organisation

La question du lieu est de plus en plus problématique. En tant que président du club d'Aligre, Gilles Fasola explique les différentes piste inabouties ou en attente. Au vu du délai restant avant le tournoi, il en ressort qu'il faut dès aujourd'hui trouver une solution de secours. L'enjeu est de ne pas perdre la date du week-end de Pâques au calendrier européen. Il faut absolument la préserver, quitte à transformer le tournoi de Paris en "tournoi de France" disputé en province.

Le CA fixe au club d'Aligre une "dead line" au 1er février, avant de se tourner vers d'autres solutions :

- la recherche d'un lycée à Antony par Frédéric Renaud
- une éventuelle solution à Cachan par Michel Trombetta
- l'idée d'une délocalisation à Strasbourg

Un vote de principe est proposé quant à cette dernière solution : 14 voix pour, 1 voix contre.

8 Support FFG au tournoi de Paris (vote)

Le CA avait proposé lors du CA précédent un support FFG pour le tournoi de Paris : 1500 euros pour les deux premiers prix, afin d'encourager la présence de joueurs forts français et européens. Les organisateurs peuvent utiliser cette subvention comme ils le souhaitent, mais les prix offerts doivent être au minimum de 1000€ pour le premier et 500€ pour le second.

Cette proposition étant à l'ordre du CA, le conseil peut la voter : acceptée à l'unanimité moins une voix.

9 Validation de Nathanaël Méra comme membre de l'ERJ

La candidature de Nathanaël comme membre de l'équipe responsable des jeunes est acceptée à l'unanimité.

10 Information sur les situations de Fan et de Motoki

Fan est actuellement en congé sabbatique jusqu'au 1er mars. Il ne peut donc proposer que des activités bénévoles de son propre chef. Un point précis sera fait avec lui lors de son retour de Chine, pour envisager la suite de son travail pour la FFG.

La situation de Motoki n'a pas sensiblement évolué : il travaille toujours autant (il rapporte sensiblement de l'argent à la FFG), mais son volume horaire dépend très fortement de contrats locaux avec la ville de Strasbourg.

11 Point RFG

Les numéros papier en retard ont été rattrapés, la prochaine revue a été démarrée.

L'équipe recherche toujours un directeur de publication. Le travail est de plus en plus ventilé et l'on recherche quelqu'un qui a les épaules pour chapeauter tout cela. Il aura notamment aussi pour mission de revoir le budget.

La prochaine revue sera électronique, sans mot de passe. La question, technique et commerciale, de la publicité sur ce nouveau support n'a pas encore été étudiée. La mise en forme doit donc prendre en compte cet élément.

Par ailleurs, Albert insiste pour que la publicité soit présente non dans la revue, mais directement sur le site.

À titre informatif, les licences enregistrées fin décembre sont au nombre de 621, dont 135 avec une revue papier.

12 Point sur les activités scolaires

Fabio Di Gregorio explique où en sont les activités en milieu scolaire : toujours un fort potentiel, notamment en région parisienne. L'évolution du temps scolaire programmée dès l'an prochain devrait permettre d'ouvrir des portes : la demande d'activités périscolaires devrait augmenter dans la plupart des municipalités.

Fabio demande par ailleurs à ce que les intervenants remplissent une fiche de contact dans les écoles afin de faire grossir son dossier de demande d'appui financier.

13 Recherche d'agrément d'utilité publique (ajout en séance)

Cette demande n'a pas avancé et sera traitée par le président dans les semaines à venir.

14 Demande de plus de clarté sur les comptes (ajout en séance)

Une demande a été faite pour que les relevés de compte soient diffusés plus régulièrement. Daniel répond qu'ils sont toujours disponibles, mais que devant le peu de commentaires il ne s'astreint à les envoyer qu'épisodiquement. Il les diffusera à nouveau très bientôt.

15 Question de l'année civile pour la licence (ajout en séance)

Une proposition d'aligner le calendrier des licences sur l'année scolaire a été faite. Cependant, comme ce changement est très lourd administrativement, d'autant que les comptes respectent nécessairement l'année civile, la proposition est refusée. Rien n'empêche les clubs au niveau local d'effectuer les prises de licences dès septembre s'ils souhaitent coller à la saison scolaire.

16 Subvention jeunes (ajout en séance)

Une demande de reconduction de la subvention pour les déplacement des jeunes au championnat d'Europe des jeunes a été faite. Le CA vote à l'unanimité une subvention de 200 euros par jeunes, à concurrence d'un maximum de 600 euros.

17 Précision sur les statuts (ajout en séance)

Arnaud souligne que la structure de la fédération a été modifiée il y a quatre ans, mais que la plupart des clubs et ligues ont encore des statuts qui ne sont pas en cohérence avec les nouveaux statuts de la FFG. La FFG n'a pas diffusé depuis de statuts type pour inciter les clubs à se mettre en conformité, et n'a pas non plus évalué le nombre de clubs concernés. Il précise qu'un changement de structure ne concerne pas seulement le sommet. Il insiste sur le fait qu'il s'agit d'un sujet sensible et que la situation est actuellement délicate. Il engage le bureau à se saisir de cette question.

Fait à Marseille,
le 16 janvier 2013

Paul Drouot